CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ABALONE PARACHUTISME EURL

Capital Social de 5000 €

819 898 974 au R.C.S. de Coutances

380, route de l'Aérodrome

50290 BREVILLE SUR MER

Tél : 06.83.16.72.21

contact@parachutisme.pro - www.parachutisme.pro

SIRET 819 898 974 000 12

APE 5110 Z

TVA : FR 34 819 898 974 000 12

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 – Destinataires des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute personne inscrite pour la réalisation d'un saut en tandem en parachute,

et/ou achetant un billet cadeau en vue

de l'offrir à une personne de son choix (« Client ») auprès d'Abalone Parachutisme.

Lesdites conditions générales de vente sont opposables aux bénéficiaires de billet(s) cadeau(x).

*****

LA PASSATION D'UNE COMMANDE OBLIGE A SON PAIEMENT

*****

Information Précontractuelle :

Article L.121-19 du Code de la Consommation : « lorsque le contrat est conclu à distance, le professionnel fournit au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations prévues au I de l'article L.121-17 ou les met à disposition par tout moyen adapté à la technique de communication à distance utilisée ».

*****

Article 2 - Prestataire de bien ou de service

ABALONE PARACHUTISME EURL, inscrit au RCS de Coutances sous le numéro 819 898 974, domicilié 380 Route de l'Aérodrome, 50290 BREVILLE

SUR MER,

Numéros téléphone : 33 (0)6 83 16 72 21,

E-mail : contact@parachutisme.pro

L'activité est soumise à l'autorisation de l'aviation civile. Avenue de l'Aéroport Joseph le Brix, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 02 99 67 72 03

La société ABALONE PARACHUTISME EURL est assujettie à la TVA sous le N° FR 34 819 898 974.

L'entreprise a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie GENERALI ayant son siège 7 Boulevard Haussmann – 75456

ABALONE PARACHUTISME EURL, inscrit au RCS de Coutances sous le numéro 819 898 974, domicilié 380 Route de l'Aérodrome, 50290 BREVILLE SUR MER,

Numéros téléphone : 33 (0)6 83 16 72 21,

Courriel : contact@parachutisme.pro

L'activité est soumise à l'autorisation de l'aviation civile. Avenue de l'Aéroport Joseph le Brix, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 02 99 67 72 03

La société ABALONE PARACHUTISME EURL est assujettie à la TVA sous le N° FR 34 819 898 974.

L'entreprise a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie GENERALI ayant son siège 7 Boulevard Haussmann – 75456 Paris Cedex 09, sous le numéro de contrat AL067828, couvrant la France.

Article 3 - Caractéristiques essentielles du bien ou du service

Le contrat porte sur la réalisation d'un saut en tandem en parachute et/ou achetant un billet cadeau en vue de l'offrir à une personne de son choix (« client »).

Des prestations complémentaires peuvent être proposées, par exemple : vidéo du saut, photographies.

Article 4 – Tarifs

Le prix du saut est celui applicable au jour de la commande. Le prix s'entend TTC et inclut l'assurance responsabilité civile transport aérien (convention de Varsovie). En cas de non-présentation de la CARTE D'EMBARQUEMENT le jour du saut un supplément de 25€ sera exigé afin d'éditer la carte par nos services.

Le paiement est effectué par chèque à l'ordre d'Abalone Parachutisme EURL, par carte bancaire, par chèque vacances et coupons sports édités par l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

4.1 Le saut en tandem SEMAINE (298€) est valable en semaine hors weekend (samedi et dimanche) ainsi que hors jours fériés. Le saut en tandem WEEKEND (339€) permet de réaliser le saut en parachute durant toutes les dates d'ouverture d'Abalone Parachutisme. En cas d'achat d'un saut en tandem SEMAINE, un supplément de 41€ par tandem sera exigé pour le transformer en saut en tandem WEEKEND.

4.2 Le saut peut être payé en totalité (339€ pour le saut en tandem Weekend et 298€ pour le saut en tandem Semaine,) par le Client le jour de l'inscription. Le chèque de règlement est encaissé dès sa réception afin de pouvoir valider l'inscription. La réception du chèque vaut confirmation de l'achat du saut.

4.3 Le saut en tandem peut également être réglé moyennant le versement par le Client d'un acompte d'un montant de cent (100) € au moment de sa demande d'inscription. Le chèque d'acompte est encaissé dès sa réception afin de pouvoir valider l'inscription. La réception du chèque vaut confirmation de l'achat du saut.

L'acompte (ou le paiement intégral du saut) est valable pendant une durée d'un (1) an à compter de son encaissement et sa validité peut être prolongée pour une durée d'un (1) an moyennant le paiement de cinquante (50) €. L'acompte (ou le paiement intégral du saut) n'est pas remboursable, sauf lorsque le Client a souscrit à l'assurance annulation.

Le solde du prix restant dû est acquitté par le Client le jour de la réalisation du saut

IMPORTANT : si vous avez un saut "WEEKEND" que vous utilisez sur un jour semaine (hors jours fériés) le solde restant sera facturé sur la base d'un tarif "WEEKEND" et ne donnera lieu à aucun remboursement de la différence ni à aucun dédommagement.

4.4 Tarifs GROUPE tandem : (à partir de 5 sautants sur la même commande)

-tarif GROUPE weekend par personne 316€ (trois cent seize euros)

-tarif GROUPE semaine par personne 280€ (deux cent quatre-vingts euros)

*****

Le Client a la possibilité d'acquérir :

La vidéo et les photos de chute libre qui sont réalisées par caméra embarquée sur le poignet du moniteur OU avec une perche (caméra type GOPRO)

- un lien WeTransfer du film tourné lors de la réalisation de son saut moyennant le paiement d'un montant de cent vingt-quatre euros (124) € ;

- un lien WeTransfer du film et des photos numériques moyennant le paiement d'un montant de cent quarante-neuf (149) €

- un lien WeTransfer d'une photo de sortie d'avion moyennant le paiement d'un montant de trente euros (30) €

- un lien WeTransfer de la vidéo, des photos de tout votre saut (entre 400 et 800) ainsi que la photo de sortie d'avion

moyennant le paiement d'un montant de cent soixante-cinq euros (165) €

Abalone Parachutisme EURL décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration du lien WeTransfer valable 15 jours après sa remise au Client par mail et/ou en cas d'incompatibilité avec son matériel vidéo.

Les archives vidéo et photos sont conservées durant 15 jours. **ATTENTION** la validité du lien WeTransfer est limitée dans le temps (4 semaines). Il est de la responsabilité du client de veiller à la sauvegarde des données de la vidéo et/ou des photos avant la fin de la validité du lien WeTransfer.

La vidéo ainsi que les photos sont réservées à un usage strictement privé et ne peut en aucun cas être utilisé à des fins commerciales ou publicitaires.

La vidéo des sauts PAC est à récupérer auprès de votre moniteur après le saut. Les droits vidéo et photos restent la propriété d'Abalone Parachutisme EURL.

Défaillance technique de la prestation vidéo

En cas d'incident technique empêchant la réalisation ou la récupération de la vidéo du saut, la prestation vidéo est remplacée par une **prestation équivalente**, à savoir la fourniture de **l'intégralité des photographies du saut** réalisées par le moniteur.

Cette prestation équivalente est fournie **sans supplément de prix** et constitue la compensation prévue en cas d'impossibilité de délivrer la vidéo.

Le Client conserve la possibilité de **refuser la prestation équivalente**. Dans ce cas, il peut solliciter le **remboursement de l'option vidéo** auprès de l'entité ayant encaissé le paiement.

Il est expressément précisé qu'**aucun cumul** ne peut être accordé entre : – le **remboursement** de l'option vidéo, – et la **fourniture de photographies du saut**, qu'il s'agisse des photos complètes ou de photos partielles.

Indisponibilité de la prestation équivalente

Si, en raison d'un incident technique ou d'une impossibilité matérielle, la prestation équivalente (photographies du saut) ne peut pas être fournie, l'option vidéo est alors **remboursée intégralement** auprès de l'entité ayant encaissé le paiement.

Dans ce cas, **aucune autre compensation, dédommagement ou geste commercial** n'est dû, la responsabilité de l'exploitant étant strictement limitée au **remboursement de la prestation non délivrée**.

Aucun autre avantage, prestation ou compensation ne peut être exigé par le Client au-delà de ce remboursement.

Article 5 - Billets cadeaux et carte d'embarquement.

Un billet cadeau peut être acheté et offert à une tierce personne sans réservation de date. Le paiement est effectué par chèque à l'ordre d'Abalone Parachutisme EURL.

5.1 Le billet cadeau peut être payé en totalité par le Client le jour de l'achat du billet. Le chèque de règlement est encaissé dès sa réception afin de pouvoir valider l'achat. La réception du chèque vaut confirmation de l'achat du billet.

Un billet cadeau est valable pendant une durée d'un (1) an à compter de sa date d'émission et sa validité peut être prolongée pour une durée d'un (1) an moyennant cinquante (50) €.

Les billets cadeaux ne sont pas remboursables, sauf lorsque le Client a souscrit l'option annulation.

5.2 Le billet peut également être réglé moyennant le versement par Le Client d'un acompte d'un montant de cent (100) € par billet pour le saut en parachute tandem. Le chèque d'acompte est encaissé dès sa réception afin de pouvoir valider l'achat. La réception du chèque vaut confirmation de l'achat du saut.

L'acompte est valable pendant une durée d'un (1) an à compter de son encaissement et sa validité peut être prolongée pour une durée d'un (1) an moyennant le paiement de cinquante (50) €. L'acompte n'est pas remboursable, sauf lorsque le Client a souscrit à l'assurance annulation.

Le solde du prix restant dû est acquitté par le Client le jour de la réalisation du saut.

La carte d'embarquement est à présenter obligatoirement le jour du saut. En cas de non-présentation de cette carte (sur papier), un supplément de 25€ vous sera demandé pour sa réédition par nos services.

Article 6– Option possibilité d'annulation

Le client a la possibilité de souscrire une option « annulation ».

L'option possibilité d'annulation TANDEM est d'un montant par personne de cinquante (50) € pour une année.

Elle est valable pour toute annulation effectuée jusqu'à soixante-douze (72) heures avant le jour du saut. Le paiement de tout saut annulé moins de soixante-douze (72) heures avant le jour prévu du saut est exigé. Tout saut annulé moins de (72) heures avant la date prévue est considéré comme réalisé et la société se réserve le droit d'exiger le solde du saut. Vous avez jusqu'au lundi soir pour reporter un saut prévu le vendredi, jusqu'au mardi soir pour un saut le samedi, jusqu'au mercredi soir pour un saut le dimanche et jusqu'au jeudi soir pour un saut prévu le lundi. La demande de report est à faire exclusivement par mail sur contact@parachutisme.pro. L'option annulation n'est pas valable en cas de refus de sauter une fois dans l'avion : dans cette hypothèse, l'intégralité du prix reste due.

L'option annulation est valable pendant une durée d'un (1) an à compter de sa date de règlement et sa validité peut être prolongée pour une durée d'un (1) an moyennant cinquante (50) €. En cas d'utilisation de cette option, nous vous

rembourserons le prix du saut moins 40 € de frais de gestion et moins les 50€ de l'option annulation.

L'option annulation n'est pas remboursable.

Article 7 – Durée de validité du contrat

La durée de validité de la commande et du contrat est limitée à un an (de date à date) à compter de son enregistrement.

Il est précisé que l'entreprise Abalone Parachutisme EURL est fermée au cours des mois de novembre-décembre-janvier-février-mars de chaque année.

Il convient de consulter le planning de disponibilités depuis le site pour connaître les dates de fermeture de l'entreprise Abalone Parachutisme.

Par ailleurs, la possibilité d'effectuer les sauts est liée aux conditions météos.

Il convient que le saut soit effectué avant l'expiration du délai d'un an, pendant les périodes d'ouverture.

La validité de la commande pourra être prolongée, sur demande du client, pour une durée d'un an moyennant paiement d'un supplément de 50 € par personne s'ajoutant au prix du saut en parachute tandem.

Article 8- Météo

La réalisation du saut en parachute dépend étroitement des conditions météorologiques.

Pour avoir confirmation de son saut au jour et à l'heure fixés lors de l'inscription, le Client doit se rendre sur le site internet www.parachutisme.pro dans l'onglet « Découvrez la météo sur Granville », la veille du saut à partir de 20h30.

Pour des raisons de sécurité et/ou d'organisation, en fonction des prévisions ou conditions météorologiques, Abalone Parachutisme peut décider de reporter le jour et/ou l'heure initialement prévus du saut et/ou de la formation. Le jour et/ou l'heure du report du saut et/ou la formation sont fixés d'un commun accord entre Abalone Parachutisme EURL et le Client.

La décision de différer l'heure de passage du saut ou de le reporter à un autre jour n'est pas un motif de remboursement ni un motif de prolongation de la validité du saut.

Le jour prévu du saut, Abalone Parachutisme EURL peut également à tout moment décider de son report pour des raisons de sécurité ou d'organisation.

Il convient de prévoir de consacrer la demi-journée ou la journée complète à la réalisation du saut en parachute tandem, le créneau horaire communiqué étant purement indicatif.

Article 9– Etat de santé

Le Client doit être en bonne santé physique et mentale et ne pas être atteint d'une affection contre-indiquant la pratique du parachutisme et, en particulier, d'une pathologie cardiovasculaire ou d'épilepsie. Les femmes inscrites ne doivent pas être enceintes.

Toute personne inscrite ne doit pas avoir effectué de plongée sous-marine dans les quarante-huit (48) heures précédant la réalisation du saut.

VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE POUR SAUTER EN PARACHUTE TANDEM pour les moins de 18 ans et à partir de 60 ans (médecin généraliste apte à faire ce genre de visite médicale mention APTE AU SAUT EN PARACHUTE TANDEM OBLIGATOIRE).

Merci de vérifier l'aptitude (poids, taille, état de santé ...) du sautant avant l'achat de la prestation - au-delà du délai de rétractation et même avec un certificat d'inaptitude médicale la société ABALONE PARACHUTISME ne procédera pas au remboursement.

Pour des raisons de sécurité, le poids du Client(e) habillé(e) ne doit pas excéder quatre-vingts (80) kg maximum pour les femmes et quatre-vingt-dix (90) kg maximum pour les hommes, le jour du saut ! (Attention ! Le poids du Client(e) est contrôlé sur place !). Pour la sécurité du Client, en cas de dépassement de ce poids, le moniteur en charge du saut se réserve le droit de ne pas l'autoriser à sauter ! Dans cette hypothèse, le saut est considéré comme réalisé et le paiement intégral du prix du saut exigé. La hauteur de largage est comprise entre 3000 et 4000 mètres (suivant le type d'avion).

Le Client est informé que la pratique du parachutisme comporte des risques.

Article 10- Annulation tardive de son rendez-vous - absence le jour du saut (NO SHOW) - retard

Toute annulation doit impérativement être effectuée **par e-mail**, au plus tard 7 **jours avant la date prévue du saut**. Passé ce délai, **toute annulation — y compris pour raisons médicales et même sur présentation d'un certificat d'inaptitude —**

entraîne la perte définitive de la prestation, sans possibilité de remboursement, d'avoir ou de report.

Il vous appartient de vérifier l'aptitude du sautant (poids, taille, état de santé, traitements, contre-indications) **avant l'achat** de la prestation.

Le participant doit se présenter à l'heure indiquée dans la convocation. **Tout retard supérieur à 20 minutes est considéré comme un No Show** et entraîne la perte définitive de la prestation, sans possibilité de remboursement, d'avoir ou de report.

Est considéré comme *No Show* tout participant qui :

- ne se présente pas à la date et à l'heure convenues,
- arrive avec un retard supérieur à 20 minutes,
- ne fournit pas les documents requis (pièce d'identité, autorisations, certificats éventuels),
- ou se présente dans un état rendant le saut impossible (alcool, stupéfiants, non-respect des conditions

---

- **la prestation est considérée comme consommée**,
- **aucun remboursement, avoir ou report ne sera accordé**,
- les frais engagés par l'organisateur restent dus.

Article 11 – Consommation d'alcool et de substances illicites

Toute personne ayant consommé de l'alcool ou des substances illicites avant un saut se verra refuser l'accès de l'avion et son saut sera considéré comme réalisé et le paiement intégral du prix du saut exigé. Sur l'aérodrome, le Client est tenu de respecter les règles de sécurité.

Article 12 – Mineurs

Pour effectuer le saut, les mineurs doivent fournir à Abalone Parachutisme EURL une autorisation signée des deux parents ainsi qu'une visite médicale de moins de 3 mois. La présence d'un parent est obligatoire le jour du saut.

Article 13 - Droit de rétractation

Délai : en application de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation est nulle.

Le délai de quatorze (14) jours mentionné ci-dessus court à compter du jour de la conclusion du contrat pour les contrats de prestation de services.

La computation du délai s'entend en jours calendaires et francs (durée de 24 heures) utilisés pour calculer un délai qui ne court qu'à partir de la fin du jour de référence, c'est-à-dire qu'il commence au lendemain du jour de réception et s'achève au quatorzième jour inclus. Tous les jours comptent dans le délai, mais si ce délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié, la fin du délai se reporte au premier jour ouvrable suivant.

Exercice du droit de rétractation : pour exercer le droit de rétractation, le client doit notifier sa décision de rétractation, par courrier recommandé à ABALONE PARACHUTISME EURL à l'adresse suivante : 380 Route de l'Aérodrome, 50290 BREVILLE SUR MER

La décision de rétractation doit être notifiée, avant l'expiration du délai mentionné ci-dessus, soit au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, soit selon le formulaire de rétractation ci-joint.

ABALONE PARACHUTISME EURL vous enverra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

Effets de la rétractation : En cas de rétractation de la part du client, ABALONE PARACHUTISME EURL lui remboursera la totalité des sommes versées, sans retard injustifié et au plus tard quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle ABALONE PARACHUTISME EURL est informé de la décision du client de se rétracter.

ABALONE PARACHUTISME EURL procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du client pour l'utilisation d'un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le consommateur.

Si le client souhaite que l'exécution de la prestation de services commence avant la fin du délai de rétractation, il devra en faire la demande expresse sur papier ou sur support durable.

Le client qui exercera son droit de rétractation après le début de la prestation commencée, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation, versera à ABALONE Parachutisme EURL un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

Le droit de rétractation ne peut être exercé s'agissant de la commande d'une option vidéo et ou photos.

Article 14 -Attestation passager tandem

Dans le but d'effectuer un saut en parachute biplace, déclare par la présente :

Ne pas avoir consommé de boisson alcoolisée dans les 5 dernières heures.

Ne pas avoir effectué de plongée dans les dernières 48 heures.

Bénéficier, à ma connaissance, d'une bonne santé physique et mentale, et ne pas être atteint d'une affection ou maladie contre indiquée à la réalisation de ce type de saut. (Les maladies et séquelles d'atteintes cardio-vasculaires et l'état de grossesse sont formellement contre-indiqués)

Ne pas avoir eu récemment d'accident, ne pas suivre de traitement médical.

Ne pas souffrir de problèmes aux membres supérieurs, inférieurs, à la colonne vertébrale, de pertes de connaissance, d'épilepsie, ORL et ne pas être cardiaque.

Avoir bénéficié des informations pratiques et relatives au bon déroulement du saut, et notamment, en plus des consignes diverses le précédant :

Présentation du matériel.

Ajustement du harnais passager.

Simulation de l'action de saut.

Simulation de la descente en chute libre.

Consignes pour l'atterrissage, notamment de relever les jambes et les conserver fléchies, pointes des pieds vers le haut.

Simulation de la préparation à l'atterrissage.

Je m'engage à suivre rigoureusement les informations et les indications du pilote tandem

Je déclare en outre avoir été informé que la réalisation d'un saut en parachute peut comporter des risques d'ordre physique.

Je déclare être responsable de tous les objets emportés pendant le saut (lunettes, bijoux, clés, portables etc…).

Abalone Parachutisme reste propriétaire des images prises par les cameramen et leurs exploitations commerciales.

Les garanties d'assurances sont offertes par le prestataire.

Je suis informé que le saut sera réalisé dans le cadre du ministère des Transports

Je reconnais être informé(e) de l'étendue des garanties de l'assurance et des clauses d'exclusion relatives à la pratique du parachutisme de mes contrats d'assurance personnelle.

Article 15 - Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par courrier ou par mail auprès d'Abalone Parachutisme EURL, à l'adresse indiquée à l'article 2, dans un délai de soixante-douze (72) heures ouvrées.

Seules les réclamations effectuées conformément aux dispositions du présent article sont prises en compte et feront l'objet d'une réponse par mail ou par courrier.

Abalone Parachutisme EURL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Compléter et renvoyer ce formulaire en cas de rétractation de la commande conformément à l'article 12 des conditions générales)

A l'attention de : ABALONE PARACHUTISME EURL,

380 Route de l'Aérodrome, 50290 BREVILLE SUR MER,

Téléphone : +33(0)6 83 16 72 21

Mail : contact@parachutisme.pro

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de service suivante :

Commandée le :

Nom du (des) client(s) :

Adresse du (des) client(s) :

Date et lieu :

Signature

*Barrer la mention inutile

Article 16 – Différents

Après avoir saisi le service clients par courriel sur contact@parachutisme.pro et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

La langue des présentes conditions générales est le français.

Chaque partie pourra engager toute procédure utile compétence expresse étant attribuée aux juridictions de la ville de Coutances.

Version mise à jour le : 02/07/2026

Abalone Parachutisme
380 route de l'Aérodrome - 50290 BREVILLE SUR MER
Tél : 06 83 16 72 21
contact@parachutisme.pro - www.parachutisme.pro

SIRET : 819 898 974 000 12 - APE : 5110Z - TVA : FR 34 819 898 974 000 12